

# BAC PRO CGEH - Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

- Formation initiale ou en apprentissage (3 ans) -  
Filière trot et galop



## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Former des techniciens capables de prendre des responsabilités au sein des écuries de courses et à terme, de créer et gérer une entreprise d'entraînement de chevaux de courses
- Passer un diplôme qui permettra à l'élève d'accéder à un enseignement supérieur
- Permettre à l'élève titulaire du BAC Pro de bénéficier d'aides à l'installation

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Cursus en alternance entre scolarité et présence en entreprise.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel possède une qualification de Niveau 4 qui lui permet :

- de poursuivre ses études en BTS (Brevet de Technicien Supérieur ou obtenir une partie d'un BP JEPS (6UC)
- d'entrer dans la vie active comme technicien spécialisé dans le domaine équestre ou de créer une entreprise hippique

## ADMISSION

Cette formation est destinée aux candidats :

- issus d'une classe de 3<sup>ème</sup>
- issus d'une classe de 2<sup>nde</sup> ou 1<sup>ère</sup> (avec dérogation)
- titulaires d'un diplôme de niveau 5 (CAPA/BEPA)

## OU SE FORMER ?

Nos 5 campus de l'École des Courses Hippiques AFASEC sont en mesure de vous accueillir afin d'effectuer votre BAC PRO CGEH.



## CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE
Connaissance et pratique de la langue française	Pilotage et gestion de l'entreprise	Santé et développement durable
Connaissance du monde contemporain	Filière équine	Voltige
Connaissance et pratique d'une langue étrangère (anglais)	Zootecnie / Hippologie	Préparation physique
EPS / Motricité - santé - socialisation	Economie et politique des productions agricoles	
Mathématiques	Conduite d'un élevage équin	
Physique et chimie	Agronomie et système fourrager	
Informatique - Traitement des données	Travail du cheval	
	Sciences et Techniques des Équipements	

Etablissement d'Enseignement Agricole privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture